

UNIVERSITÉ DE FRANCE

ACADÉMIE DE NANCY

COMPTES RENDUS

DES TRAVAUX

DES FACULTÉS

ET DE

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE

DE NANCY

PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE 1887-1888

NANCY

IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT ET C^{ie}

11, RUE JEAN-LAMOUR, 11

—
1889

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

FACULTÉ DE DROIT

- MM. LEDERLIN *, I U, Doyen, Professeur de Droit romain, autorisé à faire le cours de Pandectes, et Chargé du cours de Droit français étudié dans ses origines féodales et coutumières.
- JALABERT *, I U, Doyen honoraire, Professeur à la Faculté de Droit de Paris.
- LOMBARD (Ad.) *, I U, Professeur de Droit commercial, et Chargé du cours de Droit des gens.
- LIÉGEAIS, I U, Professeur de Droit administratif, et Chargé du cours d'Histoire du Droit.
- BLONDEL, I U, Professeur de Code civil, et Chargé du cours de Droit constitutionnel.
- BINET, I U, Professeur de Code civil, et Chargé du cours d'Enregistrement.
- LOMBARD (P.), I U, Professeur de Code civil.
- GARNIER, I U, Professeur d'Économie politique.
- MAY, A U, Professeur de Droit romain.
- GARDEIL, A U, Professeur de Droit criminel.
- BEAUCHET, A U, Professeur de Procédure civile.
- BOURCART, A U, Agrégé, Chargé du cours de Pandectes, autorisé à faire le cours de Droit romain.
- GAVET, A U, Agrégé, Chargé du cours d'Histoire générale du Droit français public et privé.
- CHRÉTIEN, A U, Agrégé, Chargé du cours de Droit international privé.
- LACHASSE, I U, Docteur en Droit, Secrétaire.
-